

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITE PARIS 7

LICENCE

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 12 avril 2013 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence ;

Vu l'arrêté du 01 août 2011 relatif à

Vu l'arrêté ministériel du 1 août 2011

Vu les pièces justificatives produites

Vu les procès-verbaux du jury attestant

l'inscription à la Licence ;

les textes réglementaires ;

Le diplôme de **LICENCE** LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES Mention ARTS, LETTRES, LANGUES, Spécialisate ANGLAIS - CHINOIS,
mention assez bien

est délivré à

en joint avec les droits et

Fait à Paris.

Le titulaire

N° PARVII

/20162015103120

Paris Cedex 13
PARIS 7
Vincennes
13.101.57.27

Recteur d'Académie,
Université de Paris



François WEIL

美澳留服认证

原版仿制文凭

Q微794868844